



STAGE intersyndical

FSU / CGT-éducation /SUD-éducation

Précarité AESH/AVS : Conditions de travail, salaires

Ce stage se déroulera le
Jeudi 5 mars 2015 de 9h00 à 17h00
dans les locaux de la FSU 31
52 rue Jacques Babinet 31100 Toulouse
(métro Mirail Université)

Pour le repas, possibilité de manger sur place.
Si vous souhaitez commander un panier prévoir la somme de 5 euros.

Comment s'inscrire au stage ?

CONSIGNES Administratives :

Déposer la demande de congé (voir modèle ci-contre) auprès de votre responsable hiérarchique (la DP4E4) au minimum 1 mois avant la date du stage (dans ce cas précis avant le 5 février 2015). Mais ne pas attendre la réponse pour vous inscrire car nous avons besoin d'une réponse rapide pour organiser le stage.

Pratiques :

Les ressources syndicales venant de vos cotisations, nous sommes contraints à une gestion rigoureuse.

A la suite de votre inscription, vous pourrez recevoir un programme détaillé, des documents préparatoires et un plan d'accès au lieu du stage.

DEMANDE DE CONGE

à déposer auprès de son responsable hiérarchique, par chaque collègue qui souhaite s'inscrire, 1 mois au plus tard avant la date prévue pour le stage. Dans tous les cas, faxer à la DPAE : : 05 61 17 76 15 ou courriel , pour les CUI : dpae4.evs-prive@ac-toulouse.fr ou les AESH droit public : dpae4.aed-public@ac-toulouse.fr

NOM.....

Prénom.....

Grade et Fonction
à

S/C de Mr FAISY, Directeur du personnel administratif et de l'encadrement

Conformément aux dispositions de la loi n° 82-997 du 23/11/1982 (art. 2) relative aux agents non titulaires de l'État définissant l'attribution des congés pour la formation syndicale, avec maintien intégral du salaire, j'ai l'honneur de solliciter un congé le jeudi 5 mars 2015 pour participer à un stage de formation syndicale. Ce stage se déroulera à Toulouse.

Il est organisé par la Section Départementale 31 de la FSU, sous l'égide du centre de formation de la FSU, organisme agréé, figurant sur la liste des Centres dont les stages ou sessions ouvrent droit aux congés pour la formation syndicale, comme prévu à l'article 1 du décret n° 84-474 du 15/06/1984 (arrêté du 13/01/09 publié au J.O. du 30/01/09 pour la FPE et arrêté du 30/11/09 pour la FPT).

A..... Le Signature

Bulletin d'inscription à renvoyer à la FSU 31 le plus tôt possible à :

FSU 31 – 52 Rue Jacques Babinet 31100 TOULOUSE

ou par mail à : fsu31@fsu.fr

NOM : **Prénom** :

Adresse:.....

Tél :

Mail :

Établissement :

Repas : **Oui** **Non**